

Comptes rendus bibliographiques





BAVOUX, Jean-Jacques et CHAPELON, Laurent (2014) *Dictionnaire d'analyse spatiale*. Paris, Armand Colin, 607 p. (ISBN 978-2-200-34678-2)

L'objectif de cet ouvrage volumineux (plus de 600 pages) est ambitieux : « [...] proposer une mise au point terminologique très précise de l'analyse spatiale », exercice réalisé en 720 définitions illustrées de nombreux graphiques et figures.

Cet ouvrage vient combler un vide. Bien entendu, il existe de nombreux dictionnaires de géographie fort bien construits, et ce, tant en anglais (Mayhew, 2006 ; Gregory *et al.*, 2011) qu'en français (Brunet *et al.*, 1993). Plus récemment, plusieurs auteurs ont aussi proposé des dictionnaires plus spécialisés, notamment sur les systèmes d'information géographique – les ouvrages de Kemp (2008) et de Shekhar et Xiong en sont de très bons exemples –, ou encore sur la télédétection (Abrams *et al.*, 2014). Par contre, à ma connaissance, Jean-Jacques Bavoux et Laurent Chapelon sont les premiers à proposer un dictionnaire d'analyse spatiale de langue française.

L'ouvrage est très bien structuré. Aux pages 11 à 13, les auteurs proposent un organigramme détaillé dans lequel les définitions sont regroupées en trois grandes catégories : concept et méthodologies, formes

et structures, dynamiques. Cet organigramme sera fort utile aux lecteurs non familiers avec l'analyse spatiale, qui pourront ainsi aisément « naviguer » à travers le dictionnaire. En outre, en fin d'ouvrage, les auteurs ont pris soin de construire un index alphabétique ainsi qu'une liste des définitions présentes dans le livre.

Concernant le contenu, l'ouvrage est assez riche relativement aux entrées sur les fondements théoriques et les notions-clés dans le champ de l'analyse spatiale. Par exemple, les notions d'interaction, de contiguïté, de spécialisation et de distance sont bien discutées. Bien qu'il soit impossible de fournir une liste exhaustive, on aurait aimé aussi retrouver d'autres entrées comme la résolution spatiale, les externalités et l'économétrie spatiale.

L'ouvrage est par contre beaucoup plus pauvre du point de vue des méthodes et des mesures largement utilisées en analyse spatiale. D'une part, il est étonnant de retrouver plusieurs entrées qui relèvent de la « statistique classique » comme celles sur le Khi-deux, les coefficients de corrélation de Pearson et de Spearman, l'homoscédasticité, la médiane, le mode, etc. Ces entrées auraient pu être supprimées afin de libérer de la place pour plusieurs mesures ou méthodes qui ne sont pas abordées, comme : le krigeage, et ce, même s'il y a deux entrées sur l'interpolation et le variogramme ; l'autocorrélation spatiale locale et ses mesures (indice de LISA, indices locaux de Getis et Ord) ; l'indice du plus proche voisin ; les méthodes de détection des agrégats spatiaux (statistiques de balayage de Kulldorff par exemple) ; les méthodes d'échantillonnage spatial ; la microsimulation spatiale ; les modèles de localisation-affectation, etc. Finalement, certaines entrées sont incomplètes. Bien qu'il y ait une entrée sur la régression, les modèles d'économétrie spatiale (modèle avec variable dépendante spatialement décalée, modèle avec terme d'erreur spatialement décalé, modèle Durbin) et même la régression géographiquement pondérée ne sont pas discutés. Dans la même veine, bien qu'il y ait une entrée



pour l'accessibilité, les différentes mesures d'accessibilité ne sont pas discutées non plus.

On regrettera aussi l'absence de bibliographie. En effet, des références bibliographiques sont présentes dans plusieurs définitions. Par exemple, dans l'entrée « ségrégation », les auteurs font judicieusement référence aux travaux de Duncan et Duncan et de Massey et Denton (1988) pour discuter des instruments de mesure de la ségrégation. L'inclusion d'une bibliographie permettrait d'inviter le lecteur à lire des références incontournables lui permettant d'explorer plus en détail la thématique, le courant théorique ou la méthode discutée dans la définition.

En résumé, l'exercice est fort intéressant et sera fort utile pour les non-initiés en analyse spatiale, qui pourront y retrouver des définitions claires des principales notions en analyse spatiale. Par contre, le lecteur souhaitant aussi y trouver de courtes explications sur les principales méthodes et mesures en analyse spatiale restera sur sa faim, ce qui laisse place à amélioration, on l'espère, dans une seconde édition de l'ouvrage.

Références

- ABRAMS, Michael J., ASRAR, Ghassem R., MARZANO, Frank S., MINNETT, Peter J., SALOMONSON, Vincent V., SINGHROY, Vernon H. et TURK, F. Joseph (2014) *Encyclopedia of Remote Sensing*. Encyclopedia of Earth Sciences Series, Springer.
- BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et THÉRY, Hervé (1993) *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*. Montpellier, RECLUS, Paris, La Documentation française.
- FOTHERINGHAM, A. Stewart et ROGERSON, Peter A. (dir.) (2008) *The SAGE handbook of spatial analysis*. Sage.
- GREGORY, Derek, JOHNSTON, Ron, PRATT, Geraldine, WATTS, Michael et WHATMORE, Sarah (dir.) (2011) *The dictionary of human geography*. John Wiley & Sons.

KEMP, Karen (dir.) (2008) *Encyclopedia of geographic information science*. Sage.

MAYHEW, Susan (2006) *A dictionary of geography*. Oxford University Press.

SHEKHAR, Shashi et XIONG, Hui (dir.) (2008) *Encyclopedia of GIS*. Springer Science & Business Media.

Philippe APPARICIO
Centre Urbanisation Culture
et Société, INRS



BELLIER, Irène (dir.) (2015) *Terres, territoires, ressources. Politiques, pratiques et droits des peuples autochtones*. Paris, L'Harmattan, 394 p. (ISBN 978-2-343-05543-5)

Découlant d'un atelier de travail tenu à Paris, en juin 2013, *Terres, territoires, ressources*, s'impose probablement, dans le monde francophone, comme la plus exhaustive synthèse produite relativement à la dimension territoriale des réalités autochtones à l'échelle du globe. Cet ouvrage donne voix à une impressionnante brochette de collaborateurs – près d'une trentaine – d'un peu partout en Europe (France, Royaume-Uni, Suisse), en Amérique (Canada, États-Unis, Caraïbe, Argentine, Pérou, Mexique, Brésil et Colombie) ainsi qu'en Océanie et en Asie (Australie, Nouvelle-Zélande, Inde),



dont plusieurs de renommée internationale. Citons Jon Altman, de l'Université nationale d'Australie, à Canberra, et Arturo Escobar, de l'Université de Caroline du Nord.

Les auteurs cherchent à mieux comprendre le lien qui existe entre le concept de « peuples autochtones » – très largement défini au cours des dernières années par le processus de négociations internationales ayant pris place sous la conduite de l'ONU –, les droits qui lui sont rattachés et, surtout, les enjeux que ces droits suscitent en matière d'occupation et de gestion des territoires au sein des États concernés. Ce lien est de premier intérêt pour tout géographe intéressé aux questions autochtones ou même, plus largement, à celles portant sur l'interculturalité et l'ethnicité.

D'ailleurs, ce collectif de facture multidisciplinaire fait une place non négligeable à la géographie, donnant la parole à plusieurs géographes tels que Caroline Desbiens, de l'Université Laval, Irène Hirt, de l'Université de Genève, Brian Thom, de l'Université de Victoria, ou Francesca Thornberry, de la Rainforest Foundation UK. En outre, une proportion importante des contributions s'accompagne d'une cartographie originale qui ne sert pas que des fonctions de repérage géographique ou une mission strictement « ornementale ». Au contraire, ces cartes, plus souvent thématiques, supportent pleinement les propos véhiculés par l'ouvrage, mettant en évidence les différents régimes fonciers autochtones en relation avec la distribution des populations autochtones et celles des principales ressources naturelles. Cette couverture cartographique comprend près d'une vingtaine de cartes et concerne le tiers des collaborations.

L'ouvrage se compose de trois parties, les collaborations étant distribuées de manière assez égale entre les trois. La première partie, « Des droits sur le territoire : propriété, sécurité, représentations », approfondit la thématique du volume en abordant de front les liens intimes entre l'application des droits autochtones et l'inévitable question de l'appropriation (ou réappropriation)

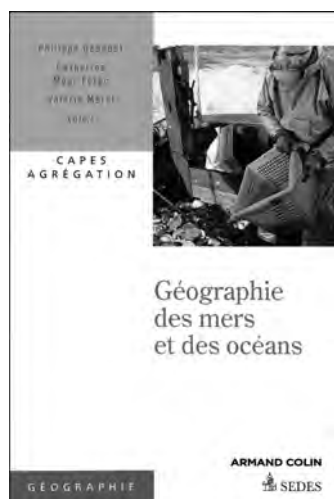
territoriale qui la sous-tend. La deuxième partie est consacrée aux questions de gouvernance territoriale, à la place des peuples autochtones dans cette gouvernance, ainsi qu'aux conflits d'espace qui peuvent naître des différences souvent fondamentales entre autochtones et majorités non autochtones dans leurs approches respectives en regard de l'aménagement, du développement et de la préservation des territoires. La troisième partie – qui est en quelque sorte un retour sur les deux premières – se centre sur le cas particulier des développements miniers au sein de territoires autochtones autrefois « épargnés » parce que géographiquement plus difficiles d'accès, développements à la source de nouveaux conflits territoriaux potentiels. Cette dernière section n'est pas sans rappeler le contexte québécois à l'ère du Plan Nord et des enjeux de développement et de préservation que ce programme suscite au sein des sociétés autochtones et allochtones.

L'approche comparative privilégiée par Irène Bellier, directrice du collectif, et l'accent mis sur les enjeux territoriaux sont les deux principales contributions apportées par cette réalisation scientifique. La comparaison de différents contextes nationaux s'avère en effet très pertinente. Elle rappelle que l'arbre cache bien souvent la forêt et que, derrière les façades de la diplomatie internationale et la promotion du droit à l'autodétermination des peuples autochtones, se dissimule une réalité de terrain souvent très peu en phase avec les principes énoncés et officiellement ratifiés. Quant à la thématique territoriale, elle s'enrichit au rythme des collaborations qui se succèdent. Reposant au préalable sur une définition assez classique mais sommaire – « En considérant les trois sens du territoire, comme base d'une juridiction, réserve d'usage et délimitation spatiale... » (p. 17), – elle s'avère en fin de compte plus englobante, faisant, des représentations symboliques et territoriales, des questions d'appropriation et des rapports de force, des assises conceptuelles beaucoup plus fécondes.



Évidemment, il y a un prix à payer pour une telle approche comparative et pour le souci de synthèse dont font preuve les auteurs. Tant d'espace est consacré, pour chacun des textes, à de nécessaires contextualisations qu'une certaine profondeur dans les analyses est aussitôt sacrifiée. Les spécialistes en ces domaines, du moins ceux qui sont peu intéressés par la comparaison et la synthèse, resteront forcément sur leur faim. Néanmoins, la richesse de ce travail collectif tient avant tout à la qualité des contributions et à la diversité des réalités explorées. À cet égard, l'ouvrage pourrait bien s'imposer comme un excellent manuel de classe, y compris aux cycles supérieurs.

Étienne RIVARD
Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université Laval



DEBOUDT, Philippe, MEUR-FEREC, Catherine et MOREL, Valérie (dir.) (2014) *Géographie des mers et des océans*. Armand Collin SEDES, 328 p. (ISBN 978-2-301-00458-1)

Dehoudt, Meur-Ferec et Morel nous proposent une géographie de l'espace maritime et de ses usages, déclinée en 12 chapitres. Agissant comme directeurs, ils signent

eux-mêmes l'introduction, le dernier chapitre et la conclusion. Une dizaine d'auteurs différents contribuent au projet. L'ouvrage n'est pas pour autant un collectif regroupant des analyses distinctes débattues successivement. L'objectif est plutôt de dresser un portrait raisonné du territoire maritime d'abord à l'intention des aspirants enseignants préparant les concours français de certification (capes) ou d'agrégation. Malgré cette coloration française, la perspective est résolument internationale. L'analyse est faite principalement à l'échelle planétaire.

Seul le premier chapitre est consacré aux caractéristiques naturelles des océans. En y décrivant la nature des eaux marines et de leur circulation, Claude Kergomard souligne l'influence des océans sur le climat. Cette approche donne le ton et sert de fil conducteur pour la suite : les mers sont des espaces mouvants des lieux d'échanges.

La première des trois sections du livre éclaire les enjeux du commerce international et du transport maritime. On y trouve notamment un chapitre par Guy Baron sur les conditions de travail en mer, un aspect souvent oublié. La deuxième section porte sur les ressources maritimes elles-mêmes. Un chapitre est consacré à chacune des ressources vivantes, à l'énergie et aux ressources minérales, au tourisme, ainsi qu'aux principes guidant le découpage foncier des ressources. Dans la troisième section, le regard est plus géopolitique. On y aborde, entre autres, les thèmes de la piraterie et de l'influence géostratégique de la puissance navale. Cette section se conclut par le chapitre «De la protection du milieu marin aux politiques maritimes intégrées». Les directeurs y exposent la thèse centrale de l'ouvrage : les mers et océans ne sont en rien des espaces vides, mais bien des territoires de partage où les usages multiples se côtoient dans un contexte mondialisé, la gouvernance complexe qu'exige une telle situation venant en fin de compte démontrer le caractère territorialisé des mers et océans.

L'ouvrage affiche d'emblée ses ambitions pédagogiques. À cet égard, le projet est réussi : il propose une synthèse agréable à lire qui ne manque pour autant ni de détails ni de profondeur. On peut souligner le travail de sélection des références proposées. Chaque chapitre se conclut sur une bibliographie d'une vingtaine de titres environ où s'équilibrent les monographies francophones, les rapports officiels riches en statistiques et quelques articles de revues scientifiques. Le chercheur, quant à lui, terminera peut-être sa lecture sur un questionnement : en construisant ainsi tout l'ouvrage sur un argumentaire quelque peu linéaire, est-ce qu'on n'uniformise pas la réalité ? Certes, les territoires océaniques ne sont pas que des lieux de passage. Certes, il existe plusieurs enjeux communs aux espaces maritimes du monde et une certaine cohérence dans leur gouvernance. Mais ces territoires sont aussi fragmentés et leur gouvernance demeure en grande partie dictée par des dynamiques qui leur sont bien souvent extérieures et plus terrestres.

Pour le chercheur ou l'étudiant québécois, l'ouvrage prend une valeur particulière au moment où son gouvernement applique une stratégie de communication fortement axée sur un projet de politique maritime. Un projet politique qui adopte, lui aussi, une vision intégratrice de son territoire maritime.

Emmanuel GUY

**Chaire de recherche en transport maritime
Université du Québec à Rimouski**



DUPUY, Lionel et PUYO, Jean-Yves (dir.) (2014)
L'imaginaire géographique. Entre géographie, langue et littérature. Pau, Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, 428 p. (ISBN 2-35311-060-6)

Préfacé par Vincent Berdoulay, géographe culturel de renom, l'ouvrage collectif *L'imaginaire géographique. Entre géographie, langue et littérature*, sous la direction de Lionel Dupuy et Jean-Yves Puyo, réunit des chercheurs d'horizons divers, avec pour toile de fond la notion d'imaginaire géographique, soit « l'ensemble des représentations, images, symboles ou mythes porteurs de sens par lesquels une société (ou un sujet) se projette dans l'espace. » À cet égard, l'ouvrage s'inscrit dans la droite lignée de la géographie culturelle et de ses déclinaisons littéraires, ce qui explique sans doute la postface de Marc Brosseau, spécialiste canadien du domaine.

L'imaginaire géographique... offre 27 contributions, divisées en autant de chapitres. On y aborde des œuvres majoritairement françaises, bien que quelques chapitres traitent de représentations issues d'auteurs hispanophones. L'ouvrage se présente comme le résultat d'une série de rencontres savantes – conférences ou colloques – et, du coup, en porte la marque. En

effet, le choix des œuvres étudiées correspond aux intérêts des chercheurs-contributeurs, conférant à l'ensemble une impression d'éclatement, car le seul dénominateur commun consiste en un pont jeté entre géographie et littérature (le paramètre «langue» paraissant plus discret).

Certaines contributions portent sur la paralittérature, corpus souvent négligé par la géographie culturelle. Parmi elles, mentionnons celle de Monica Harsan, laquelle traite du *Dracula* de Bram Stoker et de sa représentation de la Transylvanie, de même que celle de Caroline Ziolk, intitulée «Marseille, roman noir et imaginaire géographique». Si on ne s'étonne pas de trouver là des études d'incontournables, tels que les romans de Verne ou de Dostoïevski, on peut se réjouir de voir les œuvres très différentes de Louis-Ferdinand Céline et d'Aurelia Arkotxa scrutées à l'aune de la spatialisation littéraire. Enfin, quelques chapitres à caractère davantage théorique, tels que «Mémoire et géographie. Pour une épistémologie du fait géolittéraire», de Joan Tort-Donada, et «Lorsque l'imaginaire géographique littéraire déborde les frontières du livre... et s'inscrit dans l'espace», de Géraldine Molina, explicitent l'horizon épistémologique propre à la géographie dans ses liens avec le littéraire.

Certes, on doit saluer l'excellente qualité des contributions. On peut néanmoins déplorer le fait que cet ouvrage collectif n'ait pas été aménagé de manière à mettre en lumière les multiples aspects de la géographie culturelle. Par exemple, les textes explorant un corpus paralittéraire auraient gagné à être mis en commun, afin de dégager des enjeux spécifiques à cette production littéraire. De même, les contributions à caractère théorique auraient pu être confrontées les unes aux autres, de manière à remettre en question l'approche géolittéraire classique, encore timide face aux avancées de la géocritique.

Cela dit, ce document dirigé par Lionel Dupuy et Jean-Yves Puyo vaut le détour, car il recèle de nombreuses analyses géolittéraires fort éclairantes et bien menées.



FORTIN, Andrée (2015) *Imaginaire de l'espace dans le cinéma québécois*. Québec, Presses de l'Université Laval, 288 p. (ISBN 978-2-7637-2478-2)

Imaginaire de l'espace dans le cinéma québécois fait penser à une sorte d'inventaire à la Prévert sur le mode universitaire dans lequel les titres de films, les années de sortie et les noms de personnages se succèdent au fil des pages. S'il n'est pas dénué d'une certaine poésie, cet inventaire se caractérise surtout par son organisation rigoureuse et par la clarté du propos. À partir de l'analyse d'un corpus impressionnant de 270 films québécois sortis entre 1965 et 2010, Andrée Fortin, professeure émérite en sociologie de l'Université Laval, dresse un portrait original des multiples formes d'espaces qui caractérisent ce cinéma. L'analyse de ces espaces est organisée en trois parties qui font suite à une introduction dans laquelle l'auteure contextualise le projet et présente rapidement la méthodologie utilisée.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteure reprend le découpage géographique classique ville/banlieue/campagne, afin

d'esquisser les principaux traits associés à chacun de ces espaces, avec un intérêt tout particulier pour la banlieue. En effet, d'après elle, la banlieue dans le cinéma québécois contemporain n'est plus l'espace marginalisé, standardisé et caricatural qu'elle était dans les années 1970; c'est désormais un espace de vie à part entière autour duquel de plus en plus de films s'organisent. Ce n'est plus la ville-centre qui est au cœur de l'imaginaire cinématographique québécois, c'est la métropole au sein de laquelle la banlieue joue dorénavant le rôle principal.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteure s'intéresse aux espaces associés aux déplacements. Elle y répertorie les lieux de passages emblématiques, comme la ruelle et le pont; elle identifie le rôle primordial joué par l'automobile et, notamment, la tension qui existe entre son caractère indispensable et sa dimension identitaire; et elle retrace l'origine des personnages immigrés en insistant sur le fait que les récits cinématographiques québécois sont véritablement ouverts sur l'ailleurs. Même si cet argument aurait mérité d'être un peu plus développé, notamment en s'intéressant plus particulièrement à la place des immigrés non européens dans les films québécois, cette partie offre une perspective géographique originale et convaincante.

En revanche, le lien avec l'espace devient beaucoup plus ténu dans la troisième partie. Celle-ci est vouée à l'analyse de la représentation des activités artistiques et médiatiques dans le cinéma québécois. Si le sujet est intéressant et bien traité, la simple mobilisation des concepts «d'espace public» et de «place publique» ne suffit pas à le rendre véritablement convaincant d'un point de vue spatial. Mis à part ce bémol géographique, Andrée Fortin réussit à esquisser un portrait tout en nuances des espaces imaginaires proposés par le cinéma québécois des 50 dernières années, dont elle parvient à faire ressortir les traits principaux. Ces différents niveaux de lecture sont rendus possibles par la qualité de l'écriture, par la richesse et la diversité des exemples choisis,

ainsi que par la capacité de synthèse de l'auteure. Au final, cet ouvrage s'adresse non seulement à un public d'universitaires, mais de manière beaucoup plus large, à tous les amateurs de cinéma québécois auquel il rend un bien bel hommage.

Sébastien CAQUARD
Département de géographie,
de planification et d'environnement
Université Concordia



FOULQUIER, Éric et LAMBERTS, Christine (dir.) (2014) *Gouverner les ports de commerce à l'heure libérale. Regards sur les pays d'Europe du Sud*. Paris, CNRS Éditions, 374 p. (ISBN 978-2-271-07654-0)

Les ports doivent édifier de nouvelles assises pour répondre aux besoins de globalisation des marchés. De façon davantage marquée, il s'agit d'évaluer les principaux enjeux auxquels la gouvernance portuaire est confrontée et de proposer les moyens nécessaires pour améliorer le processus décisionnel de sa mise en valeur. Souscrivant à cette approche, les auteurs de ce livre ont pour ambition d'expliquer les transformations des conditions de gouvernance des ports de l'Europe méridionale. Pour y parvenir, l'approche consiste à surmonter l'analyse théorique



de la gouvernance portuaire par une étude empirique des relations entre les différents acteurs de la communauté portuaire.

Comportant 16 chapitres, l'ouvrage est le fruit d'une collaboration entre plusieurs chercheurs de France, d'Italie, d'Espagne et de Tunisie. La lecture du manuscrit permet de soulever trois éléments.

Premièrement, tous les auteurs portent une attention particulière à une critique de l'évolution régaliennne de la gouvernance portuaire. Les chapitres sont superbement référencés; aucun titre majeur ne semble avoir été oublié. S'appuyant sur des documents d'archives, des textes de loi, des chroniques de presse, des rapports financiers et des données statistiques, les auteurs identifient les conditions économiques, sociopolitiques et institutionnelles qui ont présidé à la transformation de la gouvernance portuaire en Europe méridionale.

Deuxièmement, les auteurs reconnaissent que chaque port est soumis aux instances politiques des différentes échelles institutionnelles (municipale, régionale, provinciale, nationale, internationale) et que les modalités d'acheminement du fret maritime relèvent d'une prise de décision du secteur privé. Cette variété d'échelles et cette multiplication du nombre de «parties prenantes» constituent le cadre institutionnel général dans lequel s'inscrivent les modes de gouvernance des systèmes portuaires mondiaux. Une des forces du volume consiste précisément à reconnaître le rapprochement dans la gestion et l'efficacité opérationnelle des transactions maritimes entre les entreprises marchandes et l'État. À cet égard, les chapitres sur la performance portuaire (Bagoulla, Lacoste et Abbes), le modèle hanséatique (Tourret) et le port de Livourne (Morucci) sont exemplaires. Ces auteurs établissent un cadre conceptuel permettant d'enquêter sur le dynamisme des processus de gouvernance portuaire en fonction des relations économiques, politiques et urbaines.

Troisièmement, les auteurs utilisent abondamment les thèses de Vigarié, Goss, De Langen et Slack pour expliquer la construction des circuits transactionnels portuaires. Dans ce contexte, l'analyse des manutentionnaires (Bouchet, Charbonneau et Mundutéguy), des professions portuaires (Chaumette), du financement portuaire (Maugeri et Parola) permet de comprendre les processus d'intégration ou de confrontation qui caractérisent l'organisation de la communauté portuaire.

L'argumentaire du volume met en lumière que la performance d'une organisation portuaire dépend des relations entre les institutions, les mécanismes de mise en œuvre des stratégies de développement portuaire et les processus de gouvernance régissant les relations entre ces «parties prenantes». Il importe de souligner qu'il n'existe pas de configuration optimale de liens entre institutions, mécanismes et processus. La gouvernance portuaire n'est pas un exercice figé. La conduite d'un système portuaire est dynamique. Elle doit s'adapter aux exigences spécifiques des différents types de marchandises (vrac, cargo, conteneurs) et de passagers (croisière, traversier, plaisance), ainsi qu'aux fonctions du transport (transit, industriel, marché océanique). Par ailleurs, la direction du changement est influencée par les cycles économiques, les transformations environnementales et les innovations dans le domaine du transport et des communications. Les auteurs démontrent de façon rigoureuse que la gouvernance portuaire doit s'inscrire dans le cadre d'un processus d'évaluation continue.

Le livre innove sur deux plans. D'abord, les auteurs analysent l'ensemble de l'arène de la communauté portuaire. Loin de remettre en cause les éléments distinctifs qui président à l'émergence d'un modèle français, italien ou espagnol de gouvernance portuaire, ces modèles sont décentrés et placés au sein de l'interface entre des intervenants publics et privés qui jouent des rôles variés et dont les intérêts sont différents et souvent même divergents ou opposés. Les textes de

Guillaume, Gueguen-Hallouët, Foulquier et Maugeri permettent de comprendre la complexité de la gouvernance entre différents acteurs du triptyque portuaire (autorités portuaires-industrie privée du transport-collectivités locales). Il en résulte une nouvelle perspective sur les interactions entre ces intervenants réunis pour le développement, le contrôle et la gestion du système portuaire. Cet apport détaillé permet de mieux démontrer le rôle du leadership endogène à accroître la compétitivité portuaire. Le texte de González Laxe sur les ports espagnols est à cet égard très instructif. La seconde innovation concerne l'intégration des analyses historiques de la gouvernance des ports d'Europe méridionale aux études savantes sur la libéralisation, décentralisation et globalisation. L'analyse des conflits institutionnels portuaires (Guillaume, Guineberteau, Foulquier et Ortiz) permet d'afficher un éclairage beaucoup plus critique sur les conditions de gouvernance et de démontrer qu'il n'existe pas de modèle unique de gouvernance portuaire. Il en résulte une perspective portuaire qui dépasse les frontières étatiques, suggérant une nouvelle voie à suivre pour les «maritimistes».

Comme nombres d'ouvrages de cette envergure, celui-ci comporte quelques faiblesses. Premièrement, bien que les chapitres soient très intéressants et fort instructifs, on ne peut que déplorer le manque de continuité dans l'articulation de certains chapitres. Il manque une certaine cohérence dans l'explication des changements dans la structure de gouvernance. Ainsi, Nicolas suggère que la mutation de la communauté portuaire à Nantes repose sur la territorialisation des acteurs économiques. En fort contraste, Patillon et Noyer avancent que les changements dans la communauté portuaire nantaise sont fonction des règles du marché. Deuxièmement, on ne peut que regretter que les auteurs aient escamoté les flux internationaux qui caractérisent les pays d'Europe du Sud. Les armateurs européens affichent une longue histoire. Les armements permettent de maintenir

un espace transactionnel en lien avec les administrations portuaires. Une telle approche aurait permis de mieux comprendre l'espace transactionnel qui sous-tend la gouvernance portuaire. Troisièmement, le manuscrit aurait gagné à inclure un volet sur les chaînes d'approvisionnement de quelques produits à la lumière des liens institutionnels avec les ports. De récents travaux démontrent l'intérêt qui consiste à «suivre les opérateurs de transport» dans les conditions de gouvernance des systèmes portuaires. L'enchevêtrement des acteurs logistiques et portuaires agissant à des échelles variées contribue à stimuler la gouvernance portuaire fondée sur les marchés boursiers, les banques et les assurances, d'une part, et, d'autre part, à accroître le poids de la route «portuaire» sur les circuits mondiaux de marchandises. Parmi les éléments représentatifs de cette relation, il aurait été possible de faire ressortir et de comprendre les mécanismes et ressources mobilisés par les administrations portuaires pour améliorer les capacités, services et infrastructures du commerce maritime.

Malgré ces quelques faiblesses, l'ouvrage est d'une grande richesse, et mérite une large diffusion auprès de tous ceux qui s'intéressent à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler «l'actualité portuaire européenne».

Claude COMTOIS
Département de géographie
Université de Montréal





GASNIER, Arnaud et LEMARCHAND, Nathalie (dir.) (2014) *Le commerce dans tous ses états. Espaces marchands et enjeux de société*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 362 p. (ISBN 978-2-7535-3276-2)

Cet ouvrage collectif, riche de 28 chapitres, réunit des contributions issues des réflexions conduites par les membres de la Commission de géographie des activités commerciales du Comité national français de géographie (CNFG) et leurs collaborateurs. Comme son titre l'indique, l'ouvrage a pour première intention de montrer comment le commerce prend sa place et s'adapte au milieu d'une société plus complexe, travaillée par des évolutions loin d'être indifférentes pour la fonction commerciale. Le développement des technologies de l'information et de communication (TIC), la mondialisation, l'évolution des comportements de consommation et les questions soulevées par l'urbanisation croissante des populations pèsent sur le devenir du commerce et le mettent face à des enjeux nouveaux. Si l'ouvrage se distingue par la très grande variété de ses éclairages, le lecteur n'est jamais perdu. La logique d'assemblage des 28 textes y est pour beaucoup. Elle s'organise en trois grandes parties.

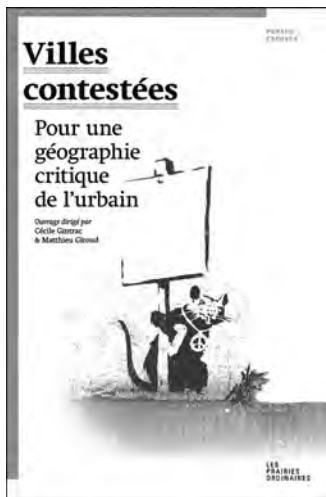
La première et plus importante partie (13 chapitres) propose une relecture des rapports entre le commerce et son espace. Elle met en question, pour commencer, le sens des lieux et des formes du commerce actuel (du magasin au complexe commercial, sans oublier son architecture); elle pose ensuite l'enjeu de l'intégration du commerce à son environnement immédiat (le quartier, par exemple) et plus lointain (la ville); et elle se conclut par une série de contributions sur le caractère encore structurant des localisations commerciales, que l'avènement des technologies de l'information accompagne plus qu'il ne l'efface.

La deuxième partie de l'ouvrage renseigne sur une autre composante du commerce: ses acteurs. Dans les premiers chapitres (14 à 16), les projecteurs sont braqués sur le développement actuel de l'offre. Ils mettent en lumière la diversité des stratégies dans un monde où les grandes firmes avec leur réseau mondial de magasins, ainsi que les intervenants immobiliers prennent une place croissante. Ainsi va l'évolution du commerce qui n'échappe pas à la financiarisation de l'économie, mais qui parvient à maintenir, à côté, un caractère encore traditionnel et informel (surtout dans les pays du Sud). Du côté de la demande (chapitres 17 à 19), on observe surtout la diversité des comportements d'achat et le caractère polymorphe du consommateur actuel, principalement étudié dans cet ouvrage par ses déplacements d'achat et sa mobilité.

La dernière partie nous éloigne de la géographie pour prendre une dimension plus sociologique et anthropologique. Les huit chapitres se servent alors du commerce comme d'un témoin, plus ou moins révélateur, de changements qui affectent des sphères de notre société auxquelles on ne l'associe pas toujours, telles la culture, la religion ou encore les migrations. Le commerce n'est plus analysé pour ce qu'il est, mais plutôt pour ce qu'il nous dit de phénomènes qui le dépassent. C'est le cas, par exemple, du chapitre sur la gentrification et de celui sur les différences liées au sexe.

On achève cette lecture en ayant eu l'impression d'avoir entre les mains un ouvrage qui documente bien plus que la seule géographie du commerce. L'attachement des auteurs à montrer comment le commerce réagit autant qu'il contribue aux changements de notre société en fait, pour tous les spécialistes, un ouvrage incontournable, et pour les autres, une vraie source de curiosité.

Laurent TERRAL
Université Paris-Est
Laboratoire Ville Mobilité Transport
École des Ponts ParisTech – IFSTTAR – UPEM



GINTRAC, Cécile et GIROUD, Matthieu (2014) *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*. Paris, Éditions Les Prairies ordinaires, 416 p. (ISBN 978-2-35096-083-8)

Cet ouvrage rassemble des traductions, souvent inédites, de textes marquants de la géographie urbaine critique, ou « radicale », selon les acceptions. Il comble ainsi un vide pour les lecteurs francophones, en offrant un panorama international et contemporain de cette géographie qui s'attache à analyser les aspects spatiaux des dominations sous toutes leurs formes. Les textes de différentes natures

sont précédés d'introductions utiles réalisées par des spécialistes français des questions traitées, qui en livrent un condensé, en décryptent les enjeux, tout en les situant dans la production intellectuelle de l'auteur et du champ dans lequel celui-ci s'inscrit. Les approches vont de la géographie postcoloniale à l'écologie politique urbaine, en passant par la géographie du genre, et des thématiques de la ville-entrepreneurielle à la justice spatiale, en passant par la gentrification, l'espace public et sa sécurisation. Le fil conducteur qui parcourt ce livre réside dans la contribution de l'analyse géographique à la dénonciation des inégalités inhérentes au capitalisme néolibéral, et dans la visée émancipatrice de la discipline. La somme ainsi constituée présente également l'immense avantage de ne pas s'arrêter aux théories critiques de la ville néolibérale émanant du « Nord ».

On pourrait bien sûr, comme toujours avec ce type d'ouvrage, remettre en question le choix des thèmes, des textes et des auteurs rassemblés, ainsi que l'ordre d'exposition, en constatant toutefois, qu'outre la critique des dominations et la figure centrale du sociologue Henri Lefebvre perpétuellement invoquée, des ponts sont visibles d'un texte à l'autre : le développement inégal des villes (Harvey, Smith), la théorie de la régulation, la critique du culturalisme (Mitchell, Mekdjian), ou encore la conception de l'espace public (Mitchell, Belina).

Il sera plus intéressant de reprendre des pistes de débats qu'ouvre le livre, notamment ce choix de ne présenter que « des textes de géographie (et non de géographes) ». En quoi les textes réunis ici relèvent-ils exclusivement de la géographie, et non pas de l'économie politique, des sciences politiques, de l'anthropologie ou de la sociologie ? Parfois, la frontière semble bien mince. L'un des objectifs de ces géographies engagées est de refonder le rôle de la géographie dans la société et la manière de faire de la géographie. Ne s'agit-il pas également de la refonder par rapport aux autres disciplines



des études urbaines? Et de poser les bases théoriques de cette géographie urbaine radicale qui émerge en France?

L'ouvrage pose également le débat du déterminisme spatial, débat jamais clos au sein, tout comme à l'extérieur, de la discipline géographique – qu'elle soit engagée ou pas. Il met ainsi en examen le rôle de l'espace dans les dominations et dans leur dépassement, et ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Quoi qu'il en soit, cette traduction des théories critiques et émancipatrices de l'urbain arrive à point nommé: contester le «prêt-à-penser urbain» et ébaucher des solutions de rechange, critiquer le rôle de l'urbain dans la «survie du capitalisme», dans le néolibéralisme, dénoncer les rapports de domination et rappeler l'essence inégalitaire du capitalisme ou son rôle dans la destruction de la nature seront toujours des actions salvatrices. Gageons que cet ouvrage sera un outil essentiel pour tous les étudiants francophones intéressés par le fait urbain, mais aussi pour les enseignants et les chercheurs, en vue du renouvellement des théories francophones. Quant à l'impact souhaité, dans l'introduction, au sein de la société civile, des ONG et chez les habitants, nous ne pouvons que l'espérer.

Grégory BUSQUET

Université Paris Ouest Nanterre-La Défense
UMR CNRS LAVUE



LAMARE, Marine (2015) *Le droit à la ville. Justifications, apports, manifestations et portées*. Paris, L'Harmattan, 306 p. (ISBN 978-2-343-05548-0)

En 1968, Henri Lefebvre faisait paraître *Le droit à la ville*. Il y dénonçait la déshumanisation des villes par des politiques urbaines inspirées du fonctionnalisme et l'aliénation de la classe ouvrière victime de la marchandisation de l'espace. Il voyait, dans cette même classe ouvrière, l'agent d'une refondation de la ville au nom de la justice sociale et, au-delà, l'agent d'un projet d'émancipation collective. Si l'aspiration révolutionnaire qui animait alors *Le droit à la ville* s'est largement estompée au fur et à mesure que l'expression se popularisait et qu'elle faisait l'objet d'interprétations plurielles, la question posée par le livre continue de faire sens pour les chercheurs en sciences sociales, dans un contexte marqué par l'emprise croissante des politiques néolibérales et la multiplication des mouvements sociaux en réponse à celles-ci. La contribution de Marine Lamare s'inscrit dans cette actualité scientifique dominée par les *urban studies* (David Harvey, Edward Soja et Don Mitchell) à partir d'un ancrage dans les sciences juridiques. Elle a pour objet la «juridicité» du droit à la ville, c'est-à-dire la valeur que les systèmes juridiques reconnaissent à ce principe (p. 14). Autrement dit, quelle est la place du droit

dans le droit à la ville et à quelles conditions le droit peut-il être un vecteur du droit à la ville? L'auteure s'attache ainsi à mettre l'accent sur la productivité juridique du principe, alors que les travaux tendent habituellement à privilégier sa productivité politique et sociale, notamment à partir de l'observation des mobilisations et des revendications qui lui sont associées.

L'analyse est conduite sur fond de distinction entre droit «souple» (ou *soft law*) et droit «dur». L'auteure montre que c'est au travers du droit «souple» (*Charte mondiale du droit à la ville*, *Charte de Mexico pour le droit à la ville*) que s'effectue la transcription du droit à la ville dans les systèmes juridiques, c'est-à-dire un droit dont la particularité est de ne pas créer de droits formels ou d'obligations dans la mesure où il est dépourvu de tout pouvoir de sanction, à la différence du droit positif qualifié de «dur». Si le droit «souple» possède un caractère prescriptif, mais non contraignant pour autant, comme le relève l'auteure en citant le Conseil d'État français, « [l']absence d'obligation n'implique pas l'absence de tout effet de droit » (p. 144). C'est en effet au juge, lorsqu'il en est saisi, de donner un contenu au droit à la ville et de procéder à cette occasion à une «actualisation locale du droit», pour reprendre l'expression de Patrice Melé: le droit à la ville cesse d'être un principe exprimant une exigence sociale soutenue par des considérations morales et acquiert, à la faveur d'une décision de justice, une valeur juridique dont il était dépourvu jusque-là. Marine Lamare montre ainsi comment le droit «souple» contribue à l'effectivité du droit «dur», en omettant cependant de rendre compte du jeu d'acteurs et des circonstances qui accompagnent l'inscription du droit à la ville dans les espaces du droit.

Si la problématique de travail ouvre d'intéressantes perspectives et apporte un éclairage complémentaire aux travaux disponibles en langue française dans le champ des études urbaines (ceux d'Amandine Spire, Marianne Morange, Laurence Costes ou Grégory Busquet, par exemple), il est cependant regrettable que

la démonstration animée par une démarche descriptive ne montre pas, malgré les deux études de cas proposées (le droit au logement et la démocratie participative), comment, par exemple, le droit «souple» relatif au droit à la ville se substitue au droit «dur», le précède, accompagne sa mise en œuvre ou représente une solution de rechange à celui-ci, pour reprendre les quatre cas de figure identifiés par le Conseil d'État (*Le droit souple*, 2013). Trop souvent, la parole de Marine Lamare s'efface devant celles des auteurs convoqués pour commenter telle situation ou telle question de droit, l'ouvrage se réduisant à une longue recension de points de vue et de citations. Une dernière réserve tient à la vision normative de la ville qui anime l'analyse et au fait que le droit à la ville est envisagé selon une perspective universelle qui ne prend guère en compte les conditions politiques et sociales d'énonciation de ce droit en fonction des contextes nationaux: le droit à la ville peut-il être posé selon les mêmes termes au Nord et au Sud, en régime démocratique et en régime autoritaire?

Références

- BUSQUET, Grégory (2012-2013) L'espace politique chez Henri Lefebvre: l'idéologie et l'utopie. *Justice spatiale/Spatial justice*, n°5 [En ligne]. <http://www.jssj.org>
- CONSEIL D'ÉTAT (2013) *Droit souple*. Paris, La Documentation française.
- COSTES, Laurence (2010) Le droit à la ville de Henri Lefebvre: quel héritage politique et scientifique? *Espaces et Sociétés*, vol. 140-141, n°s 1-2, p. 177-191.
- HARVEY, David (2011) *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris, Éditions Amsterdam.
- MELÉ, Patrice (2009) Pour une géographie du droit en action. *Géographie et cultures*, N° 72, p. 25-43.
- MITCHELL, Don (2003) *The right to the city: Social justice and the fight for public space*. New York, Guilford Press.



SOJA, Edward (2010) *Seeking spatial justice and the right to the city, Minneapolis*. University of Minnesota Press.

SPIRE, Amandine et MORANGE, Mariane (2014) Le droit à la ville est-il soluble au Sud? *Métropolitiques* [En ligne]. <http://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-est-il-soluble.html>

Fabrizio MACCAGLIA
Département de géographie
UFR Droit Économie Sciences sociales
Université François Rabelais, Tours (France)
UMR Citeres/Équipe CoST (Construction
politique et sociale des territoires)



LE BOT, Jean-Michel (2014) *Éléments d'écologie humaine. Une lecture de la mésologie*. Paris, L'Harmattan, 240 p. (ISBN 978-2-343-04962-5)

Jean-Michel Le Bot s'est fait connaître par des travaux sur les rapports humains à la nature et par ses recherches sur des enjeux écologiques en Bretagne. L'ouvrage comporte deux parties bien distinctes. En les poursuivant, l'auteur s'appuie sur les travaux d'Augustin Berque, géographe spécialiste du Japon, qui a élaboré une théorie plus générale des lieux et des milieux, appelée « mésologie », ou science des milieux. Il reprend à son compte

une distinction établie par le biologiste et philosophe allemand Von Uexhüll (1864-1944) entre milieu et entourage. L'entourage est l'ensemble des choses, êtres et objets qui se répartissent autour d'un être ou d'une espèce. Cet entourage peut être très étendu mais, pour une espèce ou un être donnés, ce ne sont pas tous les éléments de l'entourage avec lesquels s'établissent des relations.

Ce recours à la biologie éloigne quelque peu de la sociologie. On connaît l'échec de l'écologie humaine de l'École de Chicago; il ne faudrait pas répéter l'erreur. De plus, quel est le milieu des sociétés humaines d'aujourd'hui? Dans une société mondialisée, l'environnement, ou milieu, le plus pertinent pour l'espèce humaine, c'est toute la Terre, y compris pour des habitants locaux qui produisent et échangent des biens matériels et immatériels circulant dans l'espace mondial.

Le Bot établit ensuite les distinctions nécessaires entre sujet, individu et personne, mais se réfère peu au terme d'acteur social, qui est le plus souvent utilisé par la sociologie. Le mot « personne » s'en approche, mais il ne recouvre pas entièrement le concept d'acteur social.

Pour un chercheur tourné vers la sociologie empirique, c'est dans la seconde partie que se trouvera l'intérêt. En effet, dans deux études sur la création de réserves de nature en Bretagne, l'auteur décrit le jeu des acteurs, leurs interactions, leurs négociations, ainsi que les décisions et les pratiques qui en découlent. Le processus est complexe, car on est en présence d'acteurs sociaux (de personnes?) qui n'ont ni les mêmes pratiques sur un territoire particulier, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes conceptions quand arrive le temps de changer la vocation d'un lieu à des fins de conservation. Les deux recherches de l'auteur, sur les réserves du Séné et du Granjou, montrent que la valeur patrimoniale d'un lieu qu'on désire protéger peut se heurter à des conceptions dites naturalistes visant à restaurer un territoire en nature sauvage. En s'appuyant sur les

propos de biologistes, Le Bot met en garde contre une conception trop stricte et limitée de la restauration écologique. Un milieu qui a été longtemps utilisé et transformé par des activités humaines comme l'agriculture et la chasse ne peut être restauré à un état sauvage. Il restera toujours une construction sociale locale, à la fois au sens propre – on y fait des aménagements – et au sens figuré – ces aménagements se font en vertu d'une certaine conception de la nature. Le Bot prend quelques pages pour discuter du concept d'espèces envahissantes, souvent honnies dans la restauration écologique, et cite un spécialiste qui aimerait qu'on distingue mieux « envahissant » et « invasif ».

Le sociologue sera plus intéressé aux deux études de cas. Ceux qui cherchent une réflexion anthropologique générale s'arrêteront davantage à la première partie. Mais tous seront surpris du hiatus entre les deux composantes. Il restera à Le Bot, dans un prochain ouvrage, à mieux tisser les liens entre son projet d'établir une écologie humaine générale et sa pratique de sociologue qui se penche avec rigueur et précision sur des cas concrets d'action collective pour protéger la nature et sa biodiversité.

Louis GUAY
Département de sociologie
Université Laval



VERMEYLEEN, Paul (2014) *Le temps de la métropole. Agile, créative, solidaire, durable. Parcours en Europe*. Paris, L'Harmattan, 290 p. (ISBN 978-2-343-02880-4)

Avec ce titre ambitieux, la question métropolitaine est étudiée de façon assez complète, par un praticien qui a accompagné les décideurs politiques et techniques de diverses manières : Paul Vermeyleen a l'avantage d'avoir plusieurs vies professionnelles et donc une richesse de prises de vue tout à fait intéressantes, ce qui rend la lecture fluide, les propos maîtrisés et basés sur son expérience, avec une mission à peine cachée, qui est de convaincre le lectorat des bienfaits de la métropole et, par là, de la métropolisation, en faveur du développement du territoire.

La performance d'une vingtaine de métropoles européennes (hors Paris et Londres), à travers plus de 100 pratiques différentes, y est décrite dans l'objectif de saisir ce qu'est la « métropole exemplaire ». Le livre recense des villes françaises, en plus d'autres villes de pays concentrés sur l'Europe de la CECA, illustrées par un *benchmark* qui, à défaut de comparer, montre ce qui existe de-ci de-là, avec des aboutissements considérés comme réussis, mais pas démontrés comme tels, tant sur les plans économique et social que durable.

L'ouvrage est actuel puisque, d'emblée, le développement par la société de la connaissance, encore aujourd'hui prôné par les plus grandes instances nationales et mondiales, est annoncé comme obsolète: d'une part, à cause de l'explosion des coûts du soutien à l'innovation technologique qui, de surcroît, est un secteur concurrencé aujourd'hui par les métropoles émergentes; d'autre part, parce que la relocalisation tend à montrer la nécessité de baser le développement économique sur les socles historiques de l'économie productive, en accordant de l'importance à la part qualitative, possible par la proximité, sous de nombreuses formes. Puis, la mise en cause de la croissance continue amène à penser davantage qualitativement le développement de la société, en privilégiant l'approche systémique, fil conducteur de la pensée de l'auteur. Dès lors, celui-ci observe un paradoxe puisque, au sein du champ d'une économie du savoir dépassée, la créativité serait la source du renouveau, en tant que phénomène particulièrement urbain. Enfin, l'auteur revient à plusieurs reprises sur la voie de la spécialisation du territoire pour appartenir à l'échiquier mondial, ce qu'il considère comme une fragilité pour les métropoles.

Entre les expressions «chauffer la marmite métropolitaine», le «frottement métropolitain» et les «solidarités chaudes», c'est un discours à rebours des chercheurs critiques de l'inertie de l'action publique et des résistances au changement qui est proposé. La quête du livre est de dégager des bonnes pratiques, au sein de villes, qui ont chacune leur adaptation locale nécessaire, refusant ainsi des modèles uniques.

Basés sur une empirie d'accompagnement de projets publics divers, jamais explicités mais qui ont donné à voir à l'auteur plusieurs dynamiques métropolitaines, les exemples multiples reposent entre autres sur la coopération entre pôles urbains, l'équilibre centre-périphérie, les solidarités intergénérationnelles ou encore les politiques de verdure des villes. Les quatre chapitres reprennent chacun une qualité métropolitaine du titre de l'ouvrage, quatre

mots-clés qui conduisent les métropoles à mettre en place de nouvelles actions publiques, grâce à la capacité d'auto-organisation dont elles bénéficient. L'auteur s'oppose à la vision déterministe de Patrick Le Galès à propos de «la ville marchandisée, la ville ghettoïsée, l'archipel péri-urbanisé» en considérant que les flux urbains peuvent offrir un équilibre des richesses et du développement sur l'ensemble du bassin métropolitain. Une posture de croisement à la fois des échelles urbaines et des quatre mots-clés permettrait la fertilisation. De là à ce que cette fertilisation soit un argument en faveur d'une promotion de l'activité professionnelle de l'auteur, il n'y a qu'un pas, mais cela ne ressort pas ouvertement, l'auteur privilégiant la voie de la rassurance et une forme de bienveillance quant à ce qu'il croit. On peut alors regretter l'absence de démonstration étayée au profit de multiples exemples déjà bien connus dans les discussions hâtives (Copenhague-Malmö, Glasgow-Edimbourg, Eindhoven, Nantes, Hambourg). Mais le défi de couvrir autant de grandes villes européennes dans un livre concis condamne à ce survol. Ces exemples sont organisés autour de ce que Vermeulen nomme les quatre vertus des métropoles exemplaires, recouvrant très bien l'éventail de l'action publique métropolitaine.

L'agilité est la qualité métropolitaine traitée dans le premier chapitre sous le prisme de l'échelle pertinente et, plus largement, de la coopération territoriale, conduisant vers des modèles multiscalaires défendus par l'auteur. On peut regretter l'absence des travaux de Martin Vanier sur ce thème qui reste bien expliqué et accompagné d'une succession d'exemples.

La créativité est la deuxième qualité, dès lors que la dimension qualitative est soutenue dans l'action publique. Il faut y voir les vertus du «rhizome métropolitain», au nombre de cinq: la solidarité permise par l'échelon métropolitain, la capacité de mobiliser les forces humaines mais aussi de les mettre en lien et, enfin, l'intégration dans l'économie mondialisée, d'une part, via les flux et, d'autre part, via l'innovation. Le postulat de

l'impérieux regroupement d'acteurs constitué par l'économie résidentielle, encore mal structuré, est une idée intéressante, mais les exemples les plus importants que sont Eindhoven et Birmingham sont peu probants.

La solidarité est présentée dans le troisième chapitre comme une réaction des métropoles dans le cadre de l'individualisme, conjugué à la proximité, tandis que la durabilité est traitée en quatrième partie dans le cadre des systèmes territoriaux. Ces deux dernières valeurs, plus classiques, bénéficient d'exemples peu approfondis pour former les deux derniers chapitres assez bien reliés entre eux.

Dans l'ensemble, les exemples sont trop superficiels même si, mis bout à bout, ils montrent une bonne maîtrise de ce qui se fait en matière de créativité par le soutien des politiques publiques en Europe, actuellement. Basé sur des discours promotionnels ou des intentions stratégiques, le traitement superficiel des villes citées laisse dubitatif et ne garantit pas le développement territorial. Par contre, on est sûr de l'action politique menée, ce qui, plus largement, met en exergue un questionnement bien délicat dans la sphère scientifique: comment démontrer le développement des territoires par l'action publique? Ici, point de réponse, mais des actions publiques nombreuses.

Ainsi, la double caractéristique de cet ouvrage (le manque de vision critique et le manque d'approfondissement des exemples pour répondre au format) invite à le circonscrire en tant que document pertinent pour les néophytes du champ de l'urbain, qui ont tout à découvrir sur les compétences des métropoles et de leur potentiel champ d'action. Les étudiants de premier cycle et les directeurs de services métropolitains issus de la sphère professionnelle privée auront tout intérêt à démarrer par cet ouvrage complet en matière de politiques métropolitaines, qui est un travail de *benchmark* fastidieux à construire et enthousiasmant à la lecture. La conclusion invite à «penser latéral» et propose une série de verbes d'action optimiste qui donne envie

d'agir pour le bon développement territorial; mais en réalité, aucune démonstration n'a été faite à la lecture de ce livre.

Charles-Edouard HOULLIER-GUIBERT
Université de Rouen



